

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 5 août 2026

Présents : Mmes COINEAU Françoise, LEMOINE Françoise, BROCHON Sylviane, PANNETIER Ophélie
Mrs. KINTING Fabrice, MONDUC Elien, GORRE Sylvain, GAYOUT Rémi
Absents excusés : Mmes BONNET Elise, RANOUILLE Nadine, Mr SLUSARCZYK Kévin
Secrétaire de séance : Mme COINEAU Françoise

1. Approbation du compte rendu de la séance du 3 juillet 2026 :

Après lecture, le compte rendu de la séance du 3 juillet est approuvé.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

2. Cession d'un tracteur MF d'occasion :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est propriétaire d'un tracteur Massey Ferguson 5455 qui n'est désormais plus nécessaire aux besoins des services municipaux.

Compte tenu de cette situation, il est proposé au conseil municipal de procéder à la cession de ce matériel. La SCEA MARIGOULE représentée par Monsieur Ballet Anthony s'est déclaré intéressé par l'acquisition de ce tracteur au prix de 17 000 euros net.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'approuver la vente du tracteur Massey Ferguson 5455 à la SCEA MARIGOULE.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

3. Création d'un stationnement pour les véhicules dans le hameau du chatenet :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, par mesure de sécurité, il est envisagé de créer un espace destiné au stationnement des véhicules des habitants du village du Chatenet.

À cet effet, il est proposé d'aménager une plateforme de stationnement sur la parcelle cadastrée section B n°1073, propriété de la commune. Les travaux seraient réalisés par les agents communaux.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer un espace destiné au stationnement des véhicules sur la parcelle cadastrée section B n° 1073 et approuve la réalisation des travaux d'aménagement par les agents communaux ;

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

1. Le plan PCS (plan communal de sauvegarde) :

Monsieur le Maire rappelle que le plan de sauvegarde doit être établi pour toutes les communes. Cette mesure est particulièrement recommandée pour les communes exposées à des risques majeurs (inondations, tempêtes, accidents industriels, etc.). Ce document doit être élaboré par la commune avant la fin du mois de septembre.

À cet effet, Monsieur le Maire propose de réunir un groupe de travail les 27 août et 4 septembre afin de travailler à l'élaboration du plan de sauvegarde communal.

2. Les démarches pour l'ouverture de la boulangerie sont toujours en cours.

3. La procédure concernant les dépôts sauvages de pneus est toujours en cours, ainsi que celles relatives à la présence d'habitations légères irrégulières.

4. Aménagement du bourg : concernant l'aménagement des trottoirs le long de la RN21, il propose de se rapprocher de l'ATD et du conseil départemental afin de connaître les possibilités de financement et de solliciter l'attribution de subventions.

5. La salle des fêtes : compte tenu des fortes chaleurs constatées cet été il convient de réfléchir à la mise en place d'une solution de rafraîchissement pour la salle des fêtes

6. L'association « le Charretou » - **transport solidaire** : une réunion d'information est organisée le samedi 5 septembre à 16 heures à Miallet. Mme Brochon se propose d'assister à cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

La secrétaire de séance : COINEAU Françoise